

Description du site

Profil de Baignade - Lac d'Ailette (02)
- Equipements du site -



Baignade surveillée du 15 juin au 15 septembre

Heure de surveillance : 10h00/18h00

Responsable de la qualité des eaux de la baignade :
Center Parcs
téléphone :
Agence Régionale de la Santé : Santé et Environnement
téléphone :
Numéro d'urgence :
15 ou 112
Numéro Syndicat Mixte de l'Ailette : 03 23 24 83 03

Qualité microbiologique de l'eau

Classement 2015 :

Excellente qualité



★★★ Excellente
★★ Satisfaisante
★ Suffisante
Insuffisante

Les eaux du lac de l'Ailette sont peu sensibles à la contamination microbiologique, et donc de qualité excellente pour la baignade vis-à-vis de ce paramètre

Année	2015
Classement	excellente

Inventaire des risques et mesures préventives

Principales sources de pollution inventoriées	Impact	Distance de la zone de baignade
Cyanobactéries au sein du Lac,	fort	proximité

Surveillance des cyanobactéries

Le Lac de l'Ailette est soumis à des phénomènes de prolifération de micro-algues bleues : les cyanobactéries.

Ces épisodes peuvent perturber les activités de baignade et de sports nautiques.

Un affichage est présent sur le poste de surveillance indiquant la qualité de l'eau de baignade vis-à-vis du paramètre cyanobactéries et des éventuelles indications.

En cas d'efflorescence (photo d'illustration) :



D'une manière générale, la baignade est à proscrire dans le cas où des colorations de l'eau sont visibles.